RHÔNE NATURE N°280

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT Rhône

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 avril 2018

Sommaire

Rapport moral ..... p. 1
Gouvernance ..... p. 2
Minute sociale ..... p. 3
Décisions de l'Assemblée Générale .... p. 4
Projet associatif ..... p. 5
Rapport financier..... p. 6
Éducation à l'Environnement ..... p. 8
Nature et Environnement ..... p. 12

Directeur de publication : Maxime MEYER - Rédacteur en chef : Bernard Barc - Maquette : Martine Chatain
Impression sur papier recyclé

Les articles sont de la responsabilité de leurs auteurs.

Abonnement annuel (4 numéros) : 14 euros
Crédits Photos : FNE Rhône-FRAPNA RHÔNE, Bernard Barc, Myriam Poncet, Timothy Cowles, Julien Bouniol, Didier Rousse, Cédric Bonvoisin, PIXABAY.
Dépôt légal 1er trimestre 2013. CPPAP n°0118 G 82584 ISSN 022218888

Le mot du président

Rapport moral

présenté en Assemblée Générale de la FRAPNA RHÔNE du 28 avril 2018

par Maxime MEYER
PRÉSIDENT

La FRAPNA Rhône, Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature – Section du Rhône, est née il y a 50 ans quasiment jour pour jour. Elle agit depuis au quotidien, grâce à ses adhérents et ses salariés, pour le développement d'une conscience écologique, la préservation de la nature et de l'environnement, le développement harmonieux et durable des activités humaines.

Pour être honnête, ces dernières années ont été très difficiles pour notre association : baisse de financements drastiques, licenciements économiques, non renouvellement de salariés après leurs départs, pessimisme envers l'avenir …
Et pourtant ! Comme dans la nature, la FRAPNA RHÔNE apprend à s'adapter, petit pas par petit pas. Nous revenons ainsi vers vous cette année avec de nombreux projets et une belle envie de relancer une dynamique joyeuse et enthousiaste dans laquelle vous avez votre rôle à jouer.
Les projets sont nombreux, conduits par des salariés, des bénévoles, de manière autonome ou en partenariat avec nos associations fédérées ou amies, avec l'Union Régionale FRAPNA ou France Nature Environnement :

- L'actualisation de notre projet associatif engagée en 2016 sera présenté a l'Assemblée Générale pour adoption.
- Un plan d'actions stratégiques annuel, qui découlera directement de ce projet associatif sera mis en place dès cette année.
- Un audit externe de nos activités et de nos fonctionnements touche également à sa fin, et permettra de restructurer nos équipes pour être plus efficients dès les prochains mois.
- Un audit de notre vie associative et de notre rôle de fédération conduit en 2017 entraînera la mise en place de nombreuses actions d'amélioration pour favoriser le « faire ensemble » dès cette année.
- La modernisation de notre communication entamée l'année dernière continuera encore pour être au plus près des attentes de nos adhérents : présence sur les réseaux sociaux, charte graphique retravaillée, création d'un nouveau site internet en cours. …
- Nos réseaux naturalistes doivent être repensés pour être plus efficaces, pour attirer plus d'adhérents, et tout simplement pour être reconnus à part entière,
- Des outils doivent être créés pour échanger plus facilement avec vous, pour que vous ayez accès à l'ensemble des documents de l'association, pour que vous puissiez nous faire remonter de l'information, et tout simplement pour mieux travailler ensemble. Nous travaillons ainsi à créer un intranet/cloud/forum qui verra le jour dans quelques semaines.
- Des prises de position officielles fortes, écrites et argumentées, doivent être énoncées par notre Conseil d'Administration pour faire connaître nos positionnements et faire rayonner notre association. Nous avons d'ores et déjà débuté le travail en nous positionnant sur la publicité dans la Métropole de Lyon et nous continuerons.
- Nos représentations dans les institutions de concertation de notre Département doivent être vérifiées, repensées, priorisées, pour mieux protéger notre environnement.
- Les projets militants et les combats naturalistes reprennent, notamment à travers des recours juridiques, avec l'appui d'un réseau juridique et de compétences en interne. Nous nous positionnons par exemple contre la délocalisation de la Pépinière Chapelan sur l'Île de la Table Ronde.
- L'accueil des nouveaux adhérents doit être repensé pour gonfler nos rangs.
- …

Comme vous le voyez, c'est la révolution à la FRAPNA RHÔNE ! Pour marquer cette évolution, et en lien avec le changement de nom de notre Union Régionale vers France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes, il a été proposé au cours de cette Assemblée Générale de nous renommer France Nature Environnement du Rhône et de la Métropole de Lyon, dit FNE Rhône. Ce nouveau nom nous permettra d'être plus cohérent avec notre logique de fédération au niveau régional et national, et il devrait permettre d'apporter plus de visibilité à nos actions, notamment auprès des citoyens qui ne connaissent pas encore la FRAPNA.

En parallèle, nous faisons encore face à des difficultés financières très importantes. Rien d'insurmontable encore mais nous devons être en alerte. Nous avons la capacité de nous réinventer, nous le prouvons chaque jour. Nous sommes convaincus que nous avons également la capacité de trouver de nouveaux financements pour pallier ce problème mais pour cela, il faut que nous partions tous en chasse aux idées et aux projets. Des chantiers aboutissent, d'autres sont en cours, d'autres sont encore à lancer.

Ce qui est sûr, c'est qu'ils ne manquent pas et très sincèrement, ils ne pourront pas réussir sans vous ! Notre association a besoin de vous toutes et tous. Vous avez contribué et vous contribuez encore à chaque pan de sa vie, et cette année est charnière pour la réussite des 50 prochaines. Cela commence par vos adhésions et par celles de vos proches, et cela continuera par votre présence au quotidien dans cette belle dynamique que chacun de nous ressent.

Gouvernance

Le Conseil d'Administration

Thomas BOUTREUX

Florian BRUNET

Martine CHATAIN

Pierre CHICO SARRO

Bernadette GILBERTAS

Marie-Jeanne GUTIERREZ

Bénédicte MAUROUARD

Maxime MEYER

Ophélie PETIT

Paul VINCENT

Le Bureau

Président : Maxime Meyer
Vice Présidente : Martine Chatain
Trésorier : Florian Brunet
Membre : Bénédicte Maurouard

Les cotisations

Les tarifs de cotisations ont été reconduits à l'unanimité.

Adhésion individuelle (au choix) : 12 ou 18 euros
Adhésion familiale : 26 euros
Adhésion association : 30 euros

L'adaptation des cotisations à la situation économique des adhérents sera examinée en 2019.

Minute sociale

par Frédérique RESCHE-RIGON
DIRECTRICE

Aujourd'hui l'équipe comprend à la belle saison 20 personnes, dont 14 collègues en CDI. Parmi les collègues en CDI, 3 sont de jeunes mamans et ont choisi d'accompagner avec des congés parentaux plus ou moins longs les premiers mois des 3 petites filles qui sont nées.

Pour ceux et celles qui se rappellent la dernière minute sociale, il y avait eu des mouvements et des départs en 2016, licenciement économique, retraite. J'annonçais qu'un travail s'engageait sur une organisation rénovée, à travers un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

La plupart de ceux et celles qui sont là, savent qu'il y a eu d'autres départs, à savoir Julien, présent depuis presque 10 ans et Édouard 6 ans à peu près pile.

Le DLA a été l'occasion d'affirmer que l'on voulait faire "avec l'équipe actuelle". C'était le but affiché dès l'origine de notre démarche. Bien sûr, dans un projet de restructuration, en se projetant dans 2 autres départs à la retraite, le mien et celui de Florence, ce n'est pas facile, certains trouvent qu'on ne va pas assez loin, qu'il faudrait plus de changements, d'autres qu'on va trop loin et que tout n'allait pas si mal… Tout le monde s'interroge ! C'est peut-être ça qui indique qu'on est dans le juste milieu, en tous les cas au milieu à défaut d'être juste…

Il n'est pas facile de faire cohabiter, vivre, militer, travailler ensemble, des adhérent.e.s, des salarié.e.s, des administrateurs.trices, des vieux, des jeunes, des entre-les-deux… Il y a des désaccords, des différences de points de vue, de postures, d'engagements, de temps passé ; il y a une grande biodiversité. Dans une association, ce n'est pas comme dans la nature, où l'adaptation darwinienne peut se traduire par une disparition. On peut avoir envie d'aller voir ailleurs pour changer de région, pour changer de métier, pour changer de têtes, parce qu'on n'est plus dans le projet.
Ce n'est pas grave, c'est la vie. Ce qui va primer, c'est le collectif, c'est justement le projet, c'est la continuité, c'est l'histoire de l'association, ce qu'elle a fait en matière de territoires protégés, de luttes conduites, d'espèces découvertes, d'actions concrètes, de personnes sensibilisées. Il n'y a pas de prénoms attachés à tout ça, c'est la FRAPNA, une association loi 1901 qui a inventé, expérimenté, défendu, embauché, formé, permis des rencontres.
Gageons que le projet va emporter l'équipe que nous formons tous et toutes, n'oublions pas ce que la FRAPNA a fait, l'environnement a besoin de nous aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain... Pointons les difficultés, les problèmes et les dysfonctionnements, certes, améliorons-nous, mais rappelons-nous aussi les bons moments et les réussites !

Décisions de l'Assemblée Générale

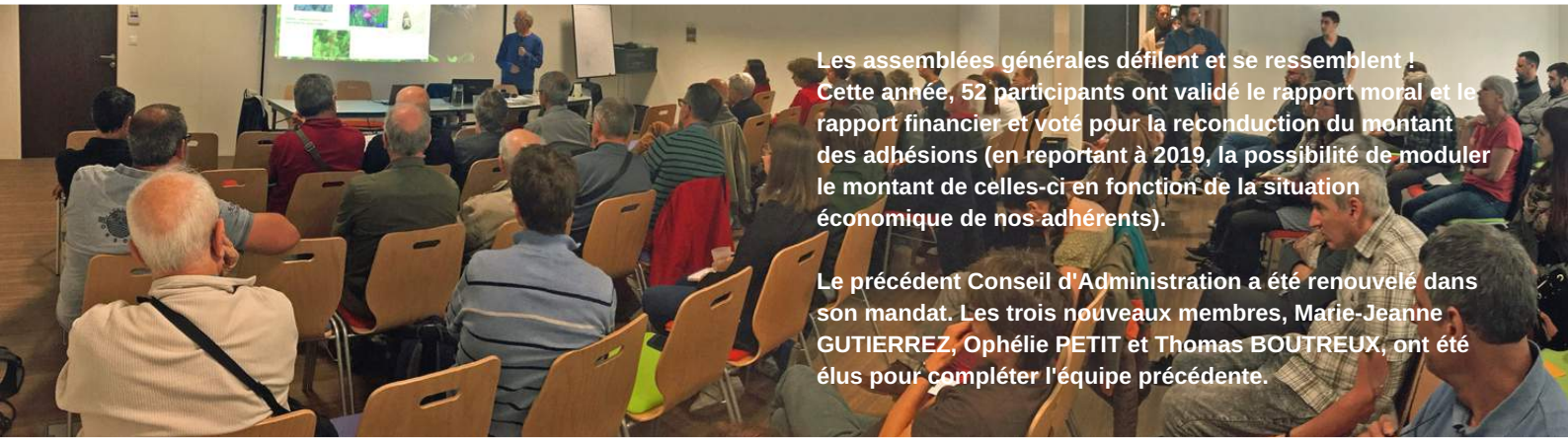

Les assemblées générales défilent et se ressemblent ! Cette année, 52 participants ont validé le rapport moral et le rapport financier et voté pour la reconduction du montant des adhésions (en reportant à 2019, la possibilité de moduler le montant de celles-ci en fonction de la situation économique de nos adhérents).

Le précédent Conseil d'Administration a été renouvelé dans son mandat. Les trois nouveaux membres, Marie-Jeanne GUTIERREZ, Ophélie PETIT et Thomas BOUTREUX, ont été élus pour compléter l'équipe précédente.

Les décisions prises en Assemblée Générale Extraordinaire

La FRAPNA RHÔNE change de nom ...

Dans le contexte du rapprochement de la FRAPNA Régionale avec la FRANE (Fédération auvergnate de protection de la nature) et du changement de nom de notre fédération régionale, l'Assemblée Générale Extraordinaire a voté (52 votants, 11 abstentions) le changement de nom de la FRAPNA RHÔNE en FNE Rhône (en référence à notre fédération nationale "France Nature Environnement").
On pourra remarquer que le nouveau logo montre un hérisson un peu plus vindicatif !

et adopte son projet associatif !

Après presque deux ans de réflexions et travaux associant adhérents et salariés, cette assemblée a adopté le projet associatif qui fixe un cap pour les cinq prochaines années.

Une ambiance studieuse avant d'être festive !

... un hérisson au chocolat pour fêter nos 50 ans !

Le Projet Associatif

En s'appuyant sur nos convictions et nos valeurs, le projet associatif définit 6 objectifs et orientations que nous nous efforcerons d'atteindre.

Dans un contexte où nos effectifs d'adhérents et d'employés, notre budget, nos capacités de financement sur subventions publiques et les attentes du public sont en constante évolution, il est apparu nécessaire de structurer un projet associatif qui exprime nos ambitions pour les 5 prochaines années.

Les **4 convictions** justifiant notre activité militante sont la protection de la biodiversité, la lutte contre les évolutions climatiques et l'adaptation à leurs effets irréversibles, la protection de nos biens communs (le sol, l'air, le vivant et l'eau), l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Les **7 valeurs retenues**, pour la conduite de nos actions, représentent aussi bien un but à atteindre que des critères à respecter lors de la réalisation de nos actions. Il s'agit de l'éthique, l'indépendance, la transmission, la transparence, la coopération et l'intelligence collective, la curiosité et l'esprit d'innovation et le débat.

Parmi les **6 grands objectifs et orientations définis**, 3 concernent nos activités thématiques et 3 l'amélioration du fonctionnement de notre association. Ils seront ensuite déclinés en un plan d'actions pluriannuel qui fera l'objet d'une évaluation régulière.

- Le **1er objectif** retenu est de "protéger et défendre la nature et l'environnement". L'atteinte de cet objectif repose sur l'affirmation de notre vocation d'expertise et le développement de collaborations et de partenariats avec le monde de la recherche, l'innovation et l'expérimentation avec une veille effective sur les sujets évolutifs, l'amélioration de l'information concernant les études réalisées (tant auprès des structures qui nous financent que du public), mais aussi, la définition de nos priorités en terme de suivis de milieux et d'espèces.
- Le **2ème objectif** vise à poursuivre et nos actions de sensibilisation, d'éducation et d'accompagnement pour sensibiliser tous types de publics aux enjeux que représentent la nature et plus globalement l'environnement et le développement durable. Ce qui implique de mobiliser tous nos savoir-faire, y compris de manière transversale avec les équipes salariés et les bénévoles du Pôle Nature, ainsi que d'acquérir les compétences utiles pour répondre à des sujets innovants et d'organiser de nouveaux partenariats.
- Pour faciliter une plus grande implication du grand public sur la transition écologique de la société, nous avons retenu le **3ème objectif** dont les orientations visent à améliorer la visibilité de notre activité sur ce sujet avec une meilleure communication, le développement des chantiers écovolontaires avec les institutionnels et les acteurs privés, l'incitation du public à s'investir dans l'écologie participative et comme précédemment, le développement de nouveaux partenariats.
- Notre **4ème objectif** vise l'amélioration de notre gouvernance et de la gestion de nos ressources grâce à la mise en œuvre du projet associatif et du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement), l'appui sur la force de nos salariés et de nos militants (formations adaptées aux évolutions), ainsi que la recherche d'exemplarité en matière de transparence de nos financements et enfin, la planification et l'évaluation de nos actions.
- Le **5ème objectif** de notre projet est de développer notre base citoyenne et dynamiser notre vie associative, il résulte d'une écoute des attentes des différents acteurs. Outre une amélioration en termes de fonctionnement du Conseil d'Administration et du Bureau, il est apparu nécessaire d'améliorer l'accueil et la gestion des adhérents et de mieux organiser la sollicitation des bénévoles pour faire plus largement appel à eux et les fidéliser.
- Enfin, **le 6ème objectif** et ses orientations concernent l'amélioration de toutes nos actions de communication en faisant connaître nos outils d'information et en les mettant plus régulièrement à jour. L'écoute et l'analyse des attentes citoyennes nous permettront de proposer les outils les plus adaptés.

Bilan financier

DEPENSES	REALISÉ 2017	PREVISIONNEL 2018	RECETTES	RÉALISÉ 2017	PREVISIONNEL 2018
Achats de marchandises			**Ventes de marchandises**	**1 420 €**	**1 840 €**
			vente doc pédago	1 000 €	1 000 €
		0 €	*abonnements*	420 €	840 €
Autres achats non stockés	**44 759 €**	**69 968 €**			
prestation de service	10 575 €	13 000 €			
matériel pédagogique	1 022 €	2 500 €	**Prestations de Services :**	**225 646 €**	**228 000 €**
matériel veille		5 000 €			
fourniture bureau & informatique	3 527 €	2 000 €			
photocopies	942 €	1 618 €	*éducation à l'Environnement*	164 258 €	163 000 €
électricité	2 788 €	2 700 €	*veille écologique*	60 514 €	59 000 €
prestation FRAPNA	22 176 €	39 150 €	*autres*	874 €	6 000 €
fourniture atelier petit matériel	3 729 €	4 000 €			
		0 €			
			Production stockée	**25 156 €**	**20 000 €**
Services exterieurs	**40 802 €**	**44 983 €**			
loyers & charges habitation(A)	30 524 €	30 700 €	**Subventions d'exploitation :**	**405 288 €**	**467 985 €**
autres locations	352 €	853 €			
maintenance	3 967 €	3 700 €	DREAL & DDT *divers*		5 950 €
assurances	3 601 €	3 700 €	*CAE / FONJEP*	7 107 €	0 €
sous traitance		3 000 €	*Conseil régional CPO*	16 416 €	60 000 €
entretien immobilier	1 518 €	1 200 €	*Conseil Départemental*		15 000 €
divers	840 €	1 830 €	*Grand Lyon/ METROPOLE*	105 970 €	106 380 €
			Ville de Lyon		
Autres services exterieurs	**92 717 €**	**81 200 €**	*Commune de Villeurbanne*	4 450 €	3 000 €
honoraires comptable	10 640 €	12 500 €	*Commune de Bron*	605 €	305 €
autres honoraires		0 €	*Com*	65 256 €	63 730 €
réception	995 €	5 000 €	*Com com*	77 078 €	68 000 €
frais de déplacements	36 106 €	36 200 €	*Agence de l'eau*	87 043 €	85 000 €
poste et telecom + internet	6 607 €	6 500 €	*Conventions privées*	49 584 €	53 620 €
cotisations	37 511 €	20 000 €	*AUTRES*	700 €	
divers	858 €	1 000 €	*SUB RRA antérieur*		
		0 €	*autres collectivités*		
Impôts & taxes	**29 286 €**	**12 600 €**	*FNE*	7 000 €	7 000 €
taxes salaires	9 202 €		*régularisation*	-15 921 €	
formation professionnelle	8 160 €				
taxes foncières	4 008 €	4 100 €	**Dons et collectes**	**8 526 €**	**9 000 €**
taxes diverses	7 916 €	8 500 €	*Cotisations*	4 738 €	5 000 €
			Dons et collectes	3 788 €	4 000 €
Salaires et charges sociales :	**531 766 €**	**529 796 €**			
salaires	394 922 €	367 551 €			
charges sociales	136 844 €	162 245 €	**Report des exercices antérieur**	**36 965 €**	**13 022 €**
		0 €	**Reprise de provisions**		
		0 €			
Dotations aux Amortissements	**8 595 €**	**8 000 €**			
Dotation aux Provisions	**8 648 €**	**0 €**	**Transfert de charges**	**27 481 €**	**25 000 €**
		0 €			
		0 €	**Produits financiers**		**100 €**
Fonds dédiés	**13 022 €**	**20 000 €**			
Autres charges	**483 €**	**400 €**			
Charges sociales	**426 €**	**500 €**			
			Produits Divers	**223 €**	**1 000 €**
			Produits exceptionnels	**2 980 €**	**1 500 €**
				-36 819 €	
TOTAL DES DEPENSES	**770 504 €**	**767 447 €**	**TOTAL DES RECETTES**	**770 504 €**	**767 447 €**

Rapport financier

du Conseil d'Administration sur l'exercice clos du 31 décembre 2017

La durée de l'exercice est de 12 mois du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017
Total du bilan : **563 473,89 €**
Chiffre d'affaires : **227 065,54 €**
Résultat net comptable : **-36 819,88 €**
Produits d'exploitation : **770 503 €** (817 540 € en 2016 soit une baisse de 47 037 €)

Résultat net de l'exercice : -36 819,88 € (- 4263 € en 2016)

Dépenses 2017

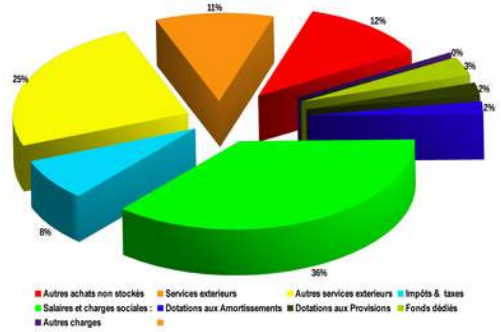

Subventions d'exploitation

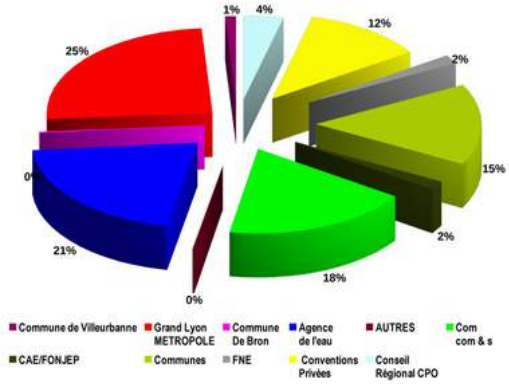

Recettes 2017

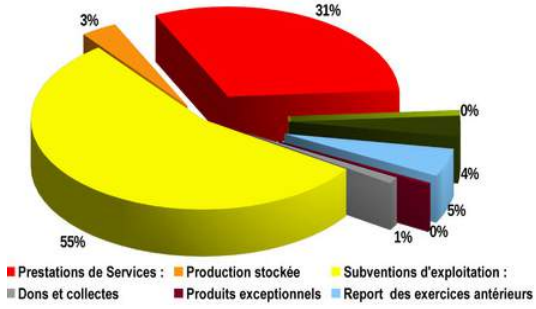

Éléments significatifs

La baisse des produits d'exploitation de 5,74 % par rapport à l'exercice s'explique en partie par la baisse des subventions d'exploitation, soit 436 107€ en 2016 contre 405 288 € en 2017 (baisse de 30 819 € soit 7,6%). Elle s'explique principalement par la baisse de la subvention du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes pour un montant de 74 842 € en 2016 contre 16 416 € en 2017 soit – 58 426 € (-78,06 %). Toutefois, nous ne pouvons pas uniquement nous baser sur cette baisse pour expliquer la chute de notre produit d'exploitation total. **En effet, nous observons globalement une baisse de quasiment toutes les subventions versées par les collectivités partenaires …**

L'examen de la comptabilité analytique des activités des trois pôles montre :

- Pour le **Pôle Veille écologique** une baisse des produits de 88 628 € (de 318 283 à 229 655 €) mais cette baisse est contrebalancée par une baisse des charges de 90 223 € (de 204 268 € à 114 045 €) laissant un bénéfice de 115 609 € (soit 1 594 € de plus que pour 2016).
- Pour le **Pôle Éducation à l'environnement**, nous pouvons constater que les produits ont quant à eux augmenté de 5 668 € soit 421 409 €. Toutefois, les charges liées à ce pôle ont augmenté de 33 009 € soit 378 282 €. Cette augmentation s'explique par l'augmentation des rémunérations (logiques et légitimes avec l'évolution des carrières) et par une embauche supplémentaire en CDD. Des financements ont aussi été reversés aux autres FRAPNA pour les campagnes pédagogiques financées par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et réalisées par ces dernières (60 465 € en 2017 au lieu de 12 450 € en 2016). Ces éléments contribuent à expliquer pourquoi les bénéfices de ce pôle sont passés de 70 468 € à 43 127 € soit une diminution de 27 341 €.
- En nous basant sur les résultats de ces deux pôles, nous constatons que les bénéfices des deux secteurs productifs sont certes de 115 609 € et 43 127 € soit 158 736 €, mais la baisse de leurs bénéfices explique notre résultat net déficitaire.
- Pour le **Pôle Administratif**, secteur non productif mais essentiel (fonction support et charges liées au fonctionnement (loyer, téléphone…) ainsi que cotisations à la FRAPNA régionale (correspondant à un choix de montage budgétaire) pour un montant de 37 511 €. Le déficit est de 195 501 € en 2017 (soit - 2 964 € par rapport à 2016).

Il s'avère donc urgent de mettre en œuvre le projet associatif et le dispositif local d'accompagnement pour rechercher l'augmentation des bénéfices des pôles productifs.

Résolutions proposées au vote de l'Assemblée Générale (approuvées à l'unanimité des membres présents ou représentés)

- **PREMIÈRE RÉSOLUTION** : Après lecture du rapport moral et du rapport financier relatifs aux comptes de l'association pour l'exercice 2017, l'Assemblée Générale approuve les comptes annuels et le budget tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée donne quitus au trésorier de sa gestion pour l'exercice écoulé.
- **DEUXIÈME RÉSOLUTION** : Suite à la démission de Jean Luc Bêche, l'Assemblée Générale décide de nommer Danielle Aguera (41 rue Pierre Baratin 69100 Villeurbanne), qui était sa suppléante en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée d'une année correspondant à la fin du mandat initié par Jean Luc Bêche.
- **TROISIÈME RÉSOLUTION** : L'Assemblée Générale décide de nommer Isabelle Marin en qualité de commissaire aux comptes suppléante.
- De tout ce qui précède, il a été dressé un procè-verbal signé par le Président et la Secrétaire.

Éducation à l'environnement et au développement durable

L'équipe du pôle EEDD

L'année 2017 est la première année sans Patricia partie à la retraite après plus de 25 ans d'animations, elle est remplacée par Aloïs.
L'équipe est désormais composée de 5 animateurs en CDI et 2 coordinatrices.
Marie-Laure et Manuelle sont toutes deux en congé maternité et prennent du temps pour s'occuper de leurs bébés, ce qui a chamboulé le fonctionnement du pôle éducation à l'environnement. Véronique a été embauchée en CDD pour un an à partir de septembre en remplacement de Marie-Laure.
Pour assurer les animations de la belle saison, 5 animateurs sont venus étoffer l'équipe entre mars et juin 2017.

Aloïs

Aurélie

Cédric

Jennifer

Clara

Marie-Laure

Manuelle

Véronique

L'animateur nature un professionnel polyvalent !

L'animateur ne réalise pas seulement des animations, bien au contraire ! Lorsque nous ne sommes pas dans la nature face à un public, voici ce qui occupe notre temps : la préparation des animations (matériel, repérages...), le montage de projets (réunions, rédaction...), le suivi des différents partenariats (réunions, contacts...), les bilans des actions réalisées, la création de nouveaux scénarios et outils pédagogiques, les réponses aux appels à projet et/ou appels d'offre ...
Notre métier évolue et les animateurs nature de la FRAPNA RHÔNE s'adaptent à ce changement et développent de nouveaux savoirs faire.

Les publics

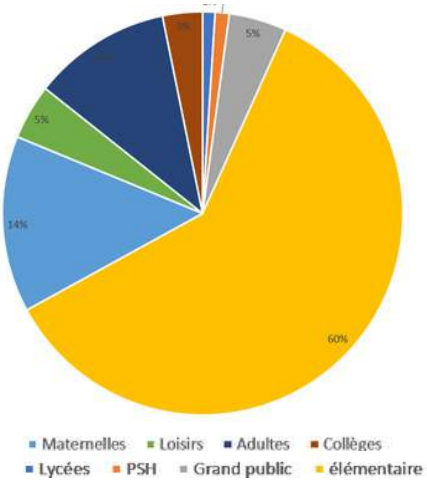

Dans nos 88 actions pour l'éducation à l'environnement, la FRAPNA se proposait de réaliser une éducation à l'environnement pour tous et à tous les âges de la vie.
Le diagramme illustre cette volonté : **7 types de publics sont concernés**, allant de la maternelle au public adulte en passant par le public en situation de handicap. 60 % de nos actions sont à destination des élèves en école élémentaire. Nous développons aussi des animations pour les autres publics.
La Métropole de Lyon, souhaitant toucher de plus en plus un public d'adultes, 11% de nos projets se font avec ces derniers .

Les animations

En 2017, la FRAPNA-Rhône a réalisé 1400 demi-journées d'animation. On note une baisse d'environ 20 animations par rapport à 2016 et de 150 par rapport à 2015. Ces chiffres ne prennent en compte que les temps de face à face. L'équipe a également réalisé environ 300 demi-journées de montage de projet, suivi de partenariat et de préparation d'animations.

Les partenaires financiers

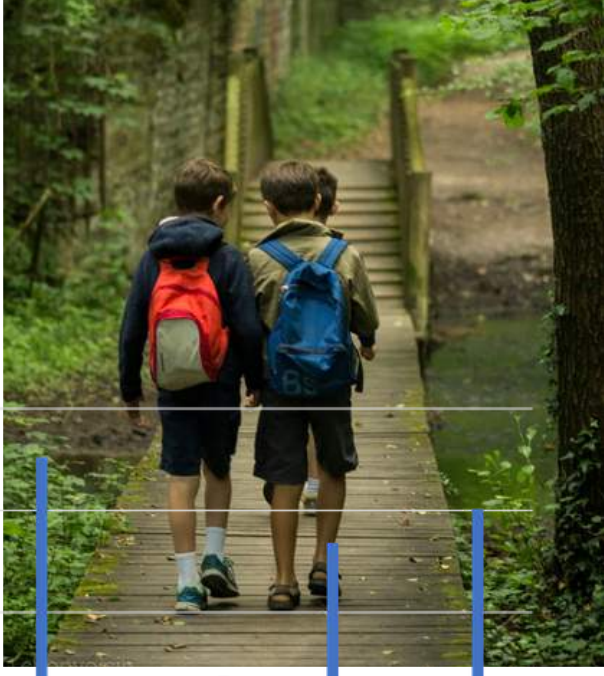

En matière d'animations la FRAPNA-RHÔNE a collaboré avec 23 partenaires en 2017.
La Métropole de Lyon reste notre principal partenaire avec plus de 200 demi-journées d'animation réalisées auxquelles s'ajoutent plus d'une centaine de demi-journées de préparation, coordination ou de projets hors face à face comme la création d'exposition par exemple.
Nous travaillons beaucoup avec la Communauté de Communes des Pays de l'Arbresle grâce à sa politique sur les espaces naturels sensibles et sur les déchets. Le Syndicat Mixte du Rhône des Iles et des Lônes représente également un important partenaire. Nous notons l'apparition d'un nouveau partenaire, la Communauté de l'Ouest Rhodanien avec laquelle nous réalisons des interventions dans le cadre des temps périscolaires.

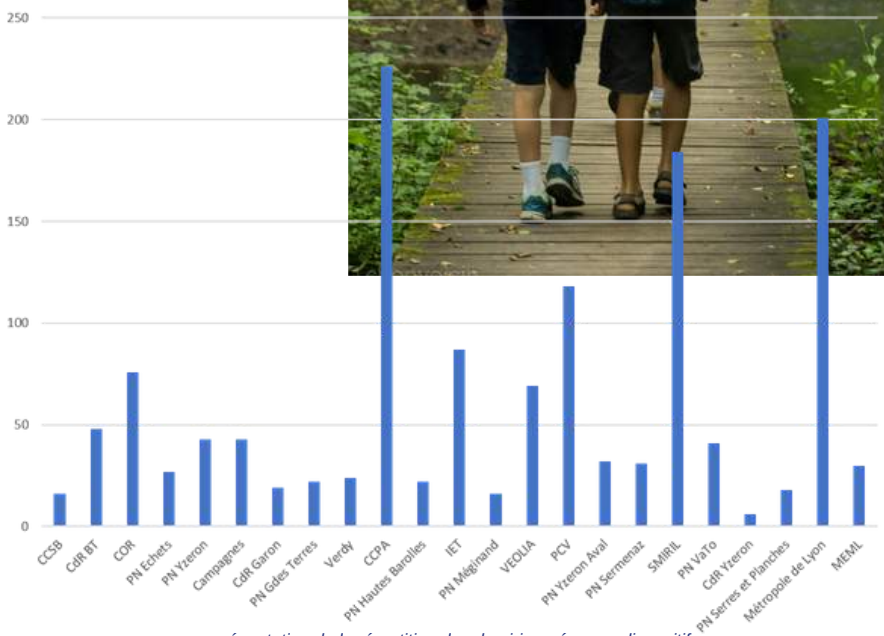

représentation de la répartition des demi-journées par dispositif

Les thématiques

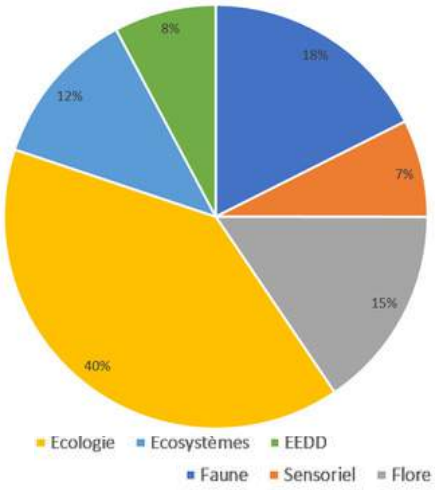

La FRAPNA-Rhône aborde de nombreuses thématiques dans ses animations. **Nous proposons plus de 150 animations abordant la faune, la flore, les milieux naturels, les déchets, le développement durable, l'eau**... certaines de nos animations sont centrées sur l'approche pédagogique employée, c'est le cas des balades sensorielles notamment. Pour vous rendre compte de la diversité de nos interventions, rendez-vous sur notre site internet : http://www.frapna-rhone.org/education-environnement/les-themes.html

Le catalogue des animations

Dans le cadre d'un stage, Justine a réalisé un catalogue des animations de la FRAPNA-RHÔNE. Ce catalogue présente plus de 150 animations sur des thèmes variés pour différents publics scolaires (de la maternelle au lycée) et pour les enfants en période de loisirs. Pour le consulter, contacter Jennifer (tel : 04 37 47 88 52).

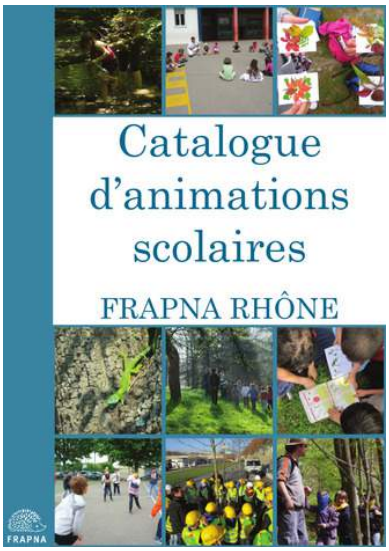

Zoom sur quelques actions

L'exposition "Médiation faune sauvage"

Dans le cadre des Rendez-vous de la biodiversité du Parc de la Tête d'Or et en partenariat avec la Métropole de Lyon, la FRAPNA RHÔNE a réalisé une exposition sur la médiation faune sauvage. Cette exposition comporte 7 panneaux type roll up de 85 cm x 2 m.
Les thématiques des panneaux sont :

- réconcilier l'homme et la nature,
- le blaireau,
- le campagnol,
- les arthropodes,
- les couleuvres et vipères,
- les plantes sauvages en ville,
- et l'accueil de la biodiversité chez soi.

Si vous êtes intéressés par cette exposition, elle peut être empruntée auprès de Florence Chaumet : florence.chaumet@frapna.org

Les animations du Verdy

Nous réalisons de plus en plus souvent des projets transversaux associant le pôle Éducation à l'Environnement et le pôle Nature et Environnement.
Dans le cadre du plan de gestion de la réserve naturelle de la Mine du Verdy, site exceptionnel pour ses populations de Chiroptères (et dont la FRAPNA RHÔNE est propriétaire), nous avons réalisé des animations sur les chauves-souris dans les écoles de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais.
Deux demi-journées d'intervention par classe peuvent être organisées, elles permettent de découvrir les Chiroptères et la mine du Verdy. Alimentation, cycle de vie, habitat, adaptations des chauves-souris n'ont alors plus de secrets pour les élèves. 12 classes ont d'ores et déjà bénéficié de ces interventions, soit un peu plus de 300 élèves.
En collaboration avec nos collègues du pôle Nature et Environnement, nous sommes aussi intervenus au collège de Châtillon d'Azergues, dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Nature et Environnement

L'équipe du pôle Nature et Environnement

En 2017, le pôle Nature Environnement est constitué de nombreux bénévoles et d'une équipe de salariés qui a connu diverses des évolutions en fin d'année. En effet, Julien Bouniol, salarié depuis 2008 et Edouard Ribatto, depuis 2012, ont quitté l'équipe.
Adeline Cabanettes est arrivée en octobre 2017 (pour prendre en charge les activités gaspillage alimentaire et déchets verts, en remplacement de Lydie Nemausat en congé maternité).
Alexandre Roux arrivé en novembre 2017, pour les activités concernant les mammifères et les chiroptères, nous a quitté inopinément en mars 2018 pour un poste dans l'Ain (où il réside), et c'est Antoine Ruault, nouveau recruté, qui a repris ses activités.

L'équipe était ainsi composée durant 2017 :

- Didier Rousse, responsable du pôle et botaniste,
- Édouard Ribatto, spécialiste chiroptères,
- Julien Bouniol, spécialiste mammifères, libellules et territoire,
- Yoann Vincent, spécialiste eau et zones humides,
- Yann Vasseur, spécialiste insectes,
- Lydie Nemausat, spécialiste pollutions et déchets.
- Adeline Cabanettes, spécialiste gaspillage alimentaire.

Adeline

Antoine

Didier

Lydie

Yann

Yoann

Julien

Edouard

Les partenaires

En 2017, le pôle Nature Environnement a été financé par de nombreux partenariats, essentiellement publics, les principaux étant la Métropole de Lyon, le Conseil Régional, l'Agence de l'Eau, la Communauté de Communes Saône-Beaujolais. Le Pôle est également partenaire de diverses associations et entreprises privées (cf. diagramme).

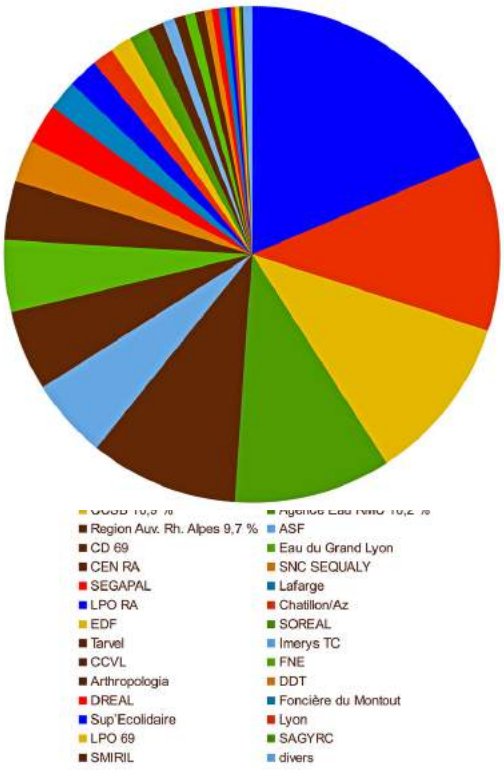

Les actions militantes

Les actions militantes représentent une part importante des activités du pôle Nature et Environnement.
On rappellera au préalable que bénévoles et salariés ont animé plusieurs réseaux tels que le réseau Biodiversité, le réseau Territoire (qui examine les Plans Locaux d'Urbanisme et Schémas de Cohérence Territoriale dans le cadre de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces naturels, Agricoles et Forestiers), le réseau Juridique, le groupe Pollution lumineuse, le groupe « Bota ».
De nombreux suivis autour des papillons et des chauves-souris ont notamment été réalisés (voir ci-après).

- Parmi les activités les plus emblématiques de nos activités militantes en 2017, on peut citer les « 24 heures naturalistes » qui se sont déroulées les 10 et 11 juin 2017 dans le fuseau du projet d'autoroute A45 entre St Maurice sur Dargoire et Montagny. Près de 70 personnes ont participé aux prospections qui ont ensuite fait l'objet de conférences de restitution, les 1er juillet et 4 octobre 2017 à St Maurice sur Dargoire. Nous militons pour l'abandon définitif de cet ancien projet d'autoroute et demandons son remplacement par de vraies solutions alternatives.
- Sur l'Île de la Table Ronde (Solaize-Vernaison), la relocalisation d'une pépinière suite à l'approbation du PPRT (Plans de Prévention des Risques Technologiques) de la Vallée de la chimie s'est avéré être un nouveau projet destructeur de milieux naturels remarquables. Le site, d'une vingtaine d'hectares, retenu pour la réimplantation de cette pépinière, impacte fortement un site alluvial ayant fait auparavant l'objet de financements par les collectivités pour permettre sa réhabilitation. Ce site abrite des espèces remarquables et protégées et fait l'objet de nombreuses actions éducatives (mares pédagogiques…). La FRAPNA comme la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), la SFO RA (Société Française d'Orchidophilie) et un collectif militant s'opposent ensemble à la délocalisation de la pépinière sur ce site de l'Île de la Table Ronde et demandent une étude sérieuse des alternatives en terme de relocalisation de l'activité. Le dossier en cours d'études se poursuit, les enquêtes publiques doivent se dérouler en 2018.

Orchis odorant (protection nationale)

Actions emblématiques présentées lors de l'Assemblée Générale

Orchidées et pastoralisme (Miribel Jonage)

Le site de Miribel Jonage a fait l'objet d'un partenariat associant le Grand Parc de Miribel Jonage, la SFO Rhône-Alpes (Société Française d'Orchidophilie) et la FRAPNA RHÔNE autour des enjeux représentés par les orchidées et le pastoralisme.
Les pelouses sèches, milieux favorables aux orchidées, tendent naturellement à être colonisées par les arbres et arbustes. Pour éviter la disparition de ces milieux ouverts favorables aux orchidées, depuis un certain nombre d'années, le Grand Parc gère ces pelouses grâce à du fauchage et leur pâturage par des bovins et caprins.
Le partenariat, déjà existant en 2015, a pour but de suivre les principales populations d'orchidées des milieux ouverts afin de s'assurer de la bonne adaptation des mesures de gestion des pâturages qui y sont appliquées. Les animaux sont parqués pendant une durée limitée (en dehors des périodes principales de floraison) sur les zones à maintenir ouvertes.
Des comptages des orchidées ont donc été réalisés régulièrement sur une douzaine de sites.
Au-delà des variations annuelles de présence de chaque taxon en fonction des conditions météorologiques, les résultats, à ce jour, ont montré un effet largement positif de la gestion pratiquée et une complémentarité bovins-caprins favorisant une mosaïque de milieux.
Pour maintenir ce capital de biodiversité, il sera important de poursuivre ces observations afin de suivre l'évolution des sites et d'éviter d'éventuels effets négatifs à terme, notamment liés au surpâturage ou parcage à une période inadaptée.

Haies et mares du Nord Beaujolais

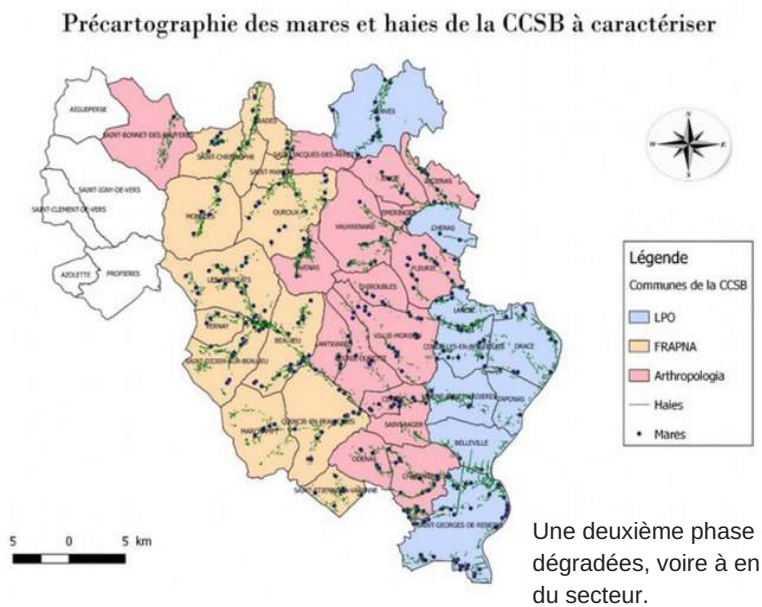

Un vaste projet a pu démarrer en 2017, au sein de la Communauté de Communes Saône Beaujolais (CCSB). Conçu conjointement par la CCSB et trois associations naturalistes (Arthropologia, la LPO Rhône et la FRAPNA RHÔNE) il répond à un appel à projet lancé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée.
Il s'agit de dresser l'inventaire des haies et des mares existant sur les 42 communes du Nord Beaujolais afin de déterminer les interruptions des continuités écologiques.

Une deuxième phase du projet visera ensuite à restaurer les haies ou les mares dégradées, voire à en créer de nouvelles, afin d'améliorer l'état de la trame verte et bleue du secteur.
En 2017, une phase de précartographie a été nécessaire pour préparer l'analyse de terrain, 1167 km de haies et 1059 mares « potentielles» ont été identifiés.
Le champ d'investigation a ensuite été réduit à une bande de 250 mètres autour des cours d'eau, ce qui limite le nombre de mares et de haies à prospecter, tout en préservant le cœur de l'étude sur les continuités écologiques en lien avec le milieu aquatique. 435 km de haies et 414 mares sont ainsi « priorisés ».
La phase de terrain a permis ensuite de confirmer la présence des haies et mares et d'ajouter celles qui n'avaient pas été repérées par pré-cartographie. Des inventaires ont ensuite permis de caractériser ces milieux et au final, sur les 222 mares étudiées (les autres étant soit absentes, soit inaccessibles, soit asséchées), 46 présentent un état de dégradation important et 10 un état de conservation "moyen" avec présence d'espèces à forts enjeux à proximité. 56 mares sont donc à restaurer en priorité.
3911 entités de haies ont été caractérisées (sur les 4806 entités « haies » préidentifiées) et les espaces prioritaires pour intervention (plantation, restauration) identifiés.
Il reste désormais à définir les actions à mettre en place en 2018.

Inventaire des arbres à enjeux de biodiversité sur le Parc de Lacroix-Laval (Marcy-l'Étoile)

Le Parc de Lacroix-Laval (115 hectares), classé en Espace Naturel Sensible (ENS) du département, est composé de boisements et de quelques prairies.
Les observations visaient à estimer la capacité d'accueil (habitats favorables) du parc pour les chauves-souris et certains groupes d'insectes en calculant son Indice de Biodiversité Potentielle (IBP).
Cet IBP est mesuré sur la base d'un échantillonnage aléatoire et sont pris en compte :

- sept facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière (essences, structure verticale, types de bois morts, types de bois vivants, micro-habitats, milieux ouverts),
- et trois facteurs liés au contexte (continuité temporelle de l'état boisé, milieux aquatiques, milieux rocheux).

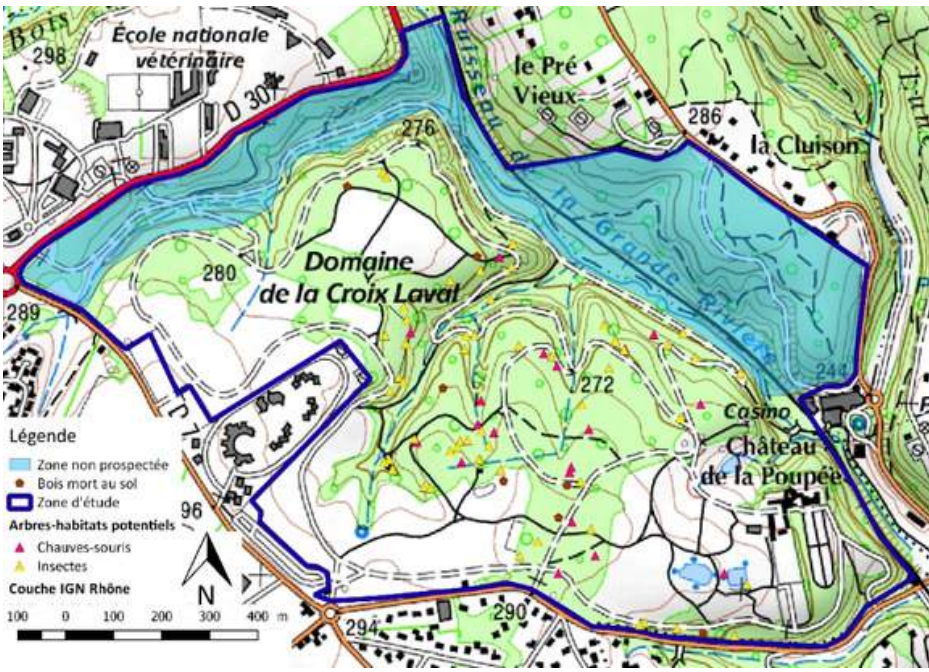

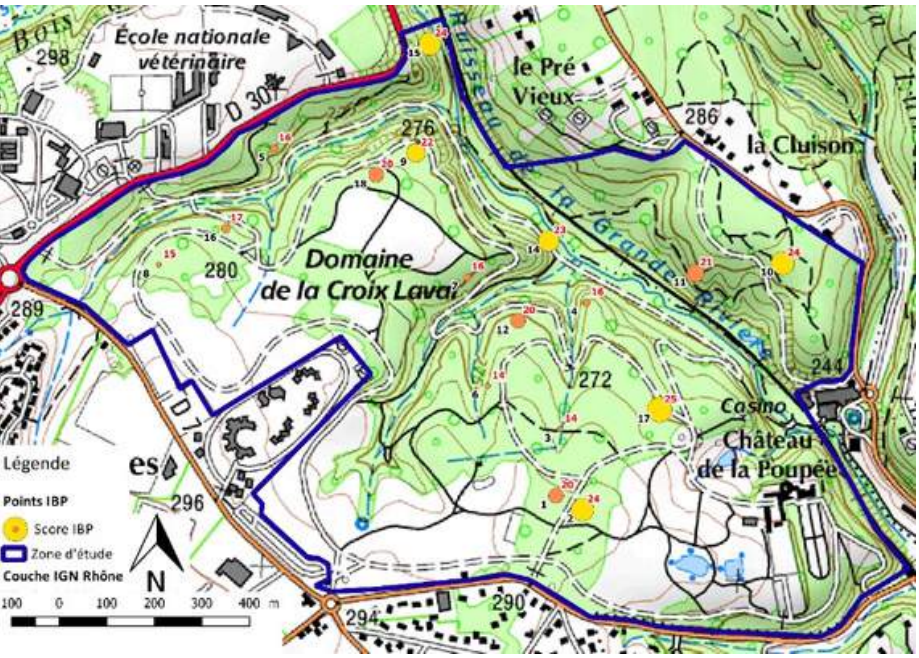

Le score de chaque point échantillonné est évalué par addition des paramètres et figure sur la carte au moyen de points de tailles et de couleurs variables

Légende de la carte
***Orange** : points de faible qualité (score relativement bas).*
***Jaune** : points de moyenne qualité (score intermédiaire).*
Il n'y a pas de points de bonne ou très bonne qualité.
***Rose** : arbres habitats potentiels pour les chauves-souris.*
***Jaune** : arbres habitats potentiels pour les coléoptères.*

Un suivi des chiroptères par capture au filet japonais a été mené en parallèle. Des mesures biométriques sont prises sur les individus capturés (taille, poids, sexe, âge, etc ...). Un émetteur a été posé sur le dos de certaines chauves-souris (avec de la colle médicale), pour repérer les gîtes par télémétrie et pouvoir marquer les arbres utilisés. Le faible nombre d'arbres favorables identifiés pourrait s'expliquer par des moyens matériels limités. La recherche d'arbres-gîtes en hiver permettrait d'améliorer les résultats.

- Les captures ont permis d'identifier 6 espèces de chauves-souris : Pipistrelle commune (10 ind.), Pipistrelle de Kuhl (8 ind.), Noctule de Leisler (6 ind.), Murin de Bechstein (3 ind.), Noctule commune (3 ind.), Murin d'Alcathoé (2 ind.)
- Les suivis télémétriques ont permis de recenser 5 essences d'arbres utilisées comme gîte (9 Chênes sessiles, 3 Robiniers faux-acacia, 2 Charmes communs, 1 Marronnier d'Inde, 1 Frêne commun).

Des préconisations de gestion ont été proposées pour conserver les arbres gîtes (marqués) et les arbres à cavités, favoriser une stratification verticale de la végétation dans les secteurs favorables, laisser les arbres vieillir et conserver le bois mort.

Le suivi de la mine de Vallossières (Claveisolles)

La mine de Vallossières, située à Claveisolles dans le Beaujolais, est identifiée comme site Natura 2000. En raison de son intérêt notamment pour les Chiroptères, elle fait l'objet d'un suivi des populations réalisé par la FRAPNA, depuis de très nombreuses années,
Nous sommes aussi animateur du site.
De nouveaux aménagements ont pu être réalisés ces dernières années, grâce aux financements de l'État et de l'Europe.

- Aux abords, une nouvelle clôture de protection a été mise en place ainsi qu'un panneau informant le public des dangers du site et de son l'intérêt pour la faune sauvage (en particulier les chiroptères).
- Dans la mine, les accès souterrains ont été sécurisés par la mise en place d'une fixation pérenne de sécurité et l'installation de cordes neuves.

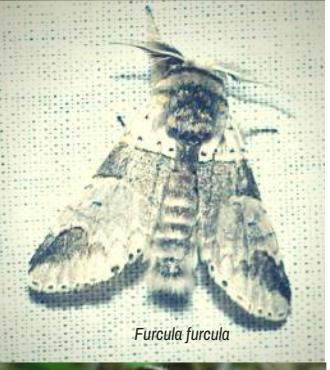
Furcula furcula

Damier de la Succise
(Euphydryas aurinia)

Dragon
(Harpyia milhauseri)

Zeuchère du
Marronnier
(Zeuzera pyrina)

Les études entomologiques

Parmi les études entomologiques réalisées en 2017, nous pouvons citer la poursuite de plusieurs suivis de Coléoptères comme les Carabes des pelouses des Monts d'Or pour la Métropole de Lyon (pour permettre d'identifier des secteurs de pelouses ou de prairies relictuelles leur étant favorables) ou encore le suivi des Macro-Coléoptères saproxyliques du Grand Parc de Miribel Jonage pour le compte de la SEGAPAL. Grâce à ces suivis, nous avons découvert, ou re-découvert, plusieurs espèces de longicornes comme le Clyte tropical (*Clytus tropicus*).

C'est également en 2017 que nous avons initié l'inventaire des Lépidoptères nocturnes sur différents secteurs comme les champs captants de Crépieux-Charmy ou les pelouses de la Garenne à Meyzieu. Ces séances d'attraction lumineuse nocturnes nous ont permis d'identifier des espèces rares ou nouvelles pour le Rhône avec un total de 136 espèces sur une nuit d'attraction à la Garenne.
Parmi les espèces rencontrées, citons pas exemple *Furcula furcula* et *Pelosoia muscerda*, 3èmes citations pour le Rhône.

Les autres groupes d'insectes n'étaient pas en reste !

- Près de la digue du canal EDF de Jonage et sur le Grand Parc, la continuité du suivi d'un Lépidoptère diurne protégé - la Bacchante (*Lopinga achine*) nous a permis d'enregistrer un nombre record d'observations de spécimens pour cette espèce.
- Les observations du Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) sur la tourbière du Couty à Chénelette (observations menées pour le Conservatoire des Espaces Naturels) nous ont indiqué que l'espèce s'y porte bien avec une bonne reproduction.
- Une quarantaine d 'espèces de Rhopalocères ont été observées en 2017 dans le cadre du suivi des papillons de jour et Orthoptères du Parc technologique de la Porte des Alpes à Saint Priest.

- Enfin, nos missions nous ont également emmenés à la recherche des Odonates, vers le secteur de « Terres noires ou Petite Camargue » sur le Grand Parc.

Pour 2018, les études entomologiques programmées sont nombreuses et s'avèrent tout aussi passionnantes à réaliser.
Il s'agit notamment de la poursuite des suivis déjà engagés (Carabes des Monts d'Or, Saproxyliques du Grand Parc et Orthoptères des Landes du Beaujolais…), mais aussi d'inventaires sur des territoires nouveaux comme l'étude des Carabes et des corridors dans le cadre des études liées au SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique) de la Basse Vallée de l'Ain, les séances nocturnes pour l'ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) de la Ville de Lyon ou encore l'observation des Odonates du Lac des Sapins. Mais il vous faudra encore patienter un an pour connaître les résultats !

La lutte contre le gaspillage alimentaire

En juin 2016, la FRAPNA a été à l'initiative d'une première journée régionale d'information et d'échanges sur le gaspillage alimentaire. À l'issue de cette journée, les participants ont exprimé leur désir de se coordonner et de favoriser les dynamiques émergentes sur les territoires.
Pour répondre à cette attente, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) ont décidé d'accompagner la mise en œuvre d'un réseau d'acteurs engagés pour la réduction du gaspillage alimentaire à destination du grand public et des scolaires. Ce réseau, le REGAL Auvergne-Rhône-Alpes, est animé par la FRAPNA RHÔNE.
Associant 150 personnes, il a pour ambition de faciliter la mise en relation des acteurs régionaux pour la sensibilisation du grand public et/ou des scolaires au thème de la réduction du gaspillage alimentaire. Il s'adresse aux associations, aux collectivités, aux services de l'État, aux établissements scolaires, aux maisons des jeunes et de la culture, aux maisons de quartier, aux centres sociaux, aux bailleurs sociaux et à toute structure ayant la volonté de développer ce type d'action.

FNE Rhône - FRAPNA RHÔNE
22, rue Édouard Aynard
69100 VILLEURBANNE
04 37 47 88 50
frapna-rhone@frapna.org

Pour adhérer :
https://www.helloasso.com/associations/frapna-rhone

Pour trouver des informations, connaître le calendrier des sorties et animations, participer à nos activités en tant que bénévole, télécharger le Projet Associatif etc.

Internet
http://www.frapna-rhone.org
et
Facebook / FRAPNA-Rhône